



DÉCROCHAGE SCOLAIRE ET ACCESSIBILITÉ DE L'OFFRE DE FORMATION

Patrice Caro – Agnès Checcaglini – Arnaud Lepetit
Céreq-ESO-Caen- UMR-6590

Communication colloque « Territoires et décrochages scolaires » TEDS
Nantes, 30 & 31 mai, 1^{er} juin 2018

■ ■ ■ ■ ■ Les inégalités territoriales d'accessibilité à la formation initiale doivent-elles être prises en compte dans les politiques de lutte contre le décrochage ?

- L'inégale répartition des risques de décrochage sur le territoire interroge les effets de contextes territoriaux. Il s'agit ici de faire l'hypothèse que les différences d'accessibilité participent à la définition de ces contextes.
- **L'accessibilité spatiale** à la formation initiale : la plus ou moins grande facilité avec laquelle les élèves peuvent atteindre leur lieu d'études en fonction de leur lieu de domicile

■ ■ ■ ■ ● L'accessibilité : source d'inégalités au sens de différences vécues comme des injustices ?

- La mobilité ne dépend pas seulement des décisions de celui qui est mobile mais aussi des autres composantes du système de déplacement
- L'accessibilité traduit :
 - la pénibilité des déplacements
 - la difficulté mise en relation domicile / collège avec des contraintes spatio temporelles
- L'accessibilité pointe des contraintes inégales selon les individus :
 - les positions géographiques du domicile et du collège
 - le système de transport local
 - la possibilité effective de se déplacer quotidiennement (solvabilité, disponibilité, compétences, etc)

■ ■ ■ ■ ● Hypothèses

- Plus les temps d'accès sont importants, plus les risques d'un impact négatif sur le quotidien des jeunes existent.
- Les caractéristiques individuelles des jeunes et de leur environnement peuvent venir compenser cet impact négatif ou au contraire le renforcer.
- Les jeunes en situation de décrochage scolaire sont plus sensibles aux inégalités spatiales d'accès aux établissements d'enseignement du second degré.
- L'accessibilité des établissements et la compensation de l'enclavement territorial de certains jeunes constituent des pistes d'action des politiques publiques de prévention et de lutte contre le décrochage scolaire.

■ ■ ■ ■ ● Éléments méthodologiques

- **L'accessibilité au collège** parce que c'est :
 - l'établissement fréquenté par l'ensemble d'une génération
 - un moment clé de la scolarité et des prémices du processus de décrochage
 - un maillage d'implantation relativement fin et structurant pour les territoires.
- L'accessibilité mesurée par **les temps de parcours** par la route d'une commune à une autre avec le distancier METRIC de l'Insee
- Ce sont des temps d'accès minimum qui approchent les temps effectifs (transports scolaires, choix des établissements, internat) mais garantissent l'homogénéité et la fiabilité des comparaisons entre territoires (hors îles).

■ ■ ■ ■ ● Éléments méthodologiques - données

- Données exhaustives pour ensemble du territoire métropolitain :
 - annuaire des établissements scolaires du MEN avec l'ensemble des collèges publics et privés enregistrés à la rentrée 2015
 - jeunes en situation de décrochage scolaire en octobre 2016, géolocalisés à leur commune de domicile recensés via une base administrative exhaustive (SIEI, Système Interministériel d'Echange d'Informations) du MEN
 - jeunes de 15 24 ans scolarisés géolocalisés à leur commune de domicile, données Insee issues du recensement de la population 2014
 - partition du territoire selon le zonage en aires urbaines de l'Insee

■ ■ ■ ■ ● Temps moyen d'accès au collège et part des jeunes en situation de décrochage selon les régions

	Temps* moyens accès collège en minutes	Part jeunes en situation de décrochage	corrélation linéaire entre temps et part de décrocheurs
Île-de-France	6	2,52%	0,284
Centre-Val de Loire	10	3,21%	0,197
Bourgogne et Franche-Comté	11	3,50%	0,204
Normandie	8	3,15%	0,184
Hauts-de-France	8	3,90%	0,208
Grand Est	10	2,79%	0,260
Pays de la Loire	9	2,99%	0,107
Bretagne	8	2,24%	0,199
Nouvelle Aquitaine	10	3,07%	0,169
Occitanie	12	3,19%	0,321
Auvergne et Rhône-Alpes	11	2,86%	0,272
Provence-Alpes-Côte d'Azur	13	3,65%	0,182
Corse	<i>n.s</i>	<i>n.s</i>	<i>n.s</i>

Temps* : données Metric de l'INSEE, calculs Céreq-ESO-Caen-UMR6590 Espaces et Sociétés.

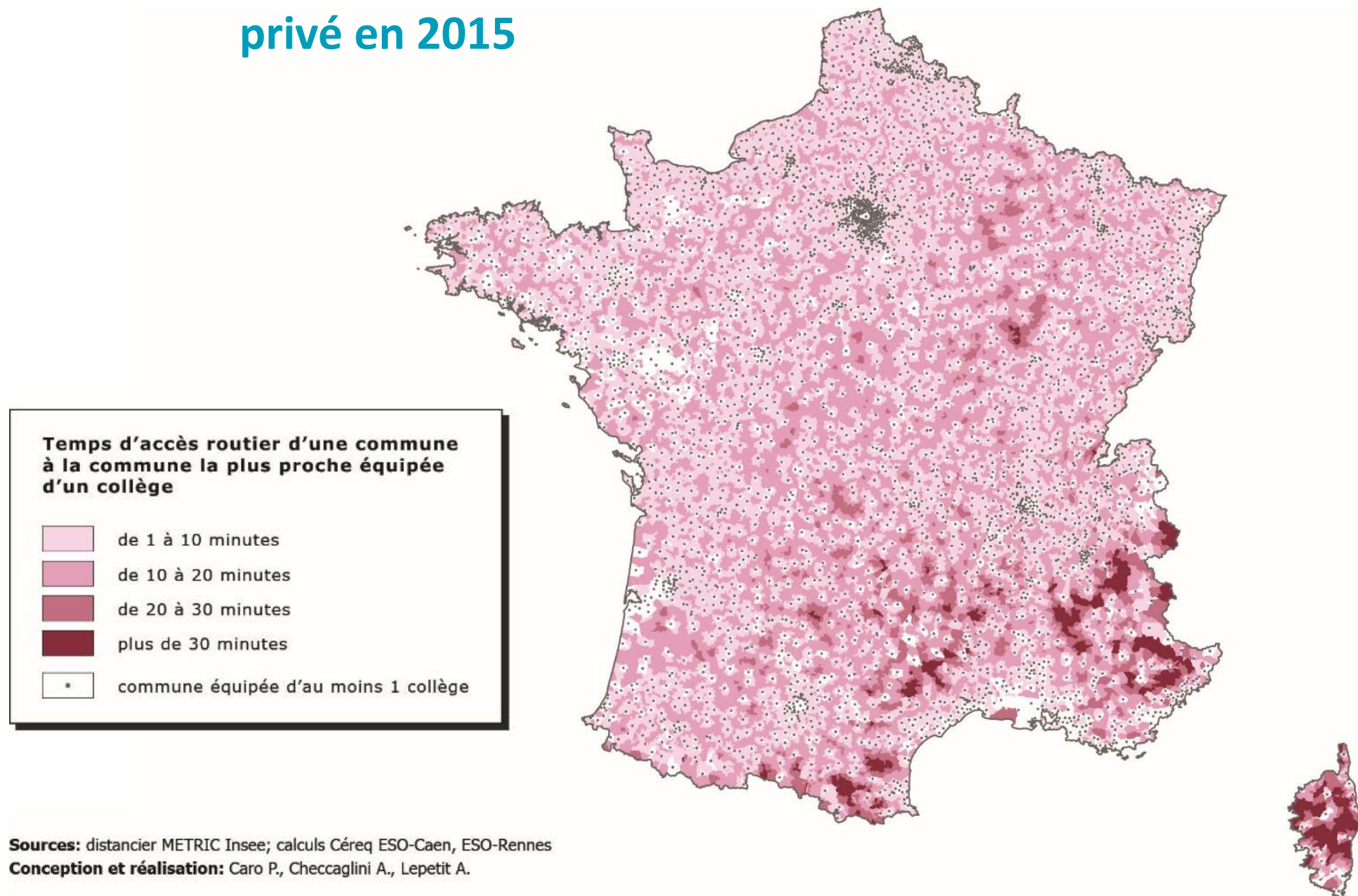
Sources : données INSEE, RP2014, MEN SIEI 2016, calculs Céreq-ESO-Caen-UMR6590 Espaces et Sociétés.

■ ■ ■ ■ ● Les inégalités spatiales d'accès à la formation initiale

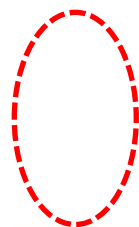
Des zones défavorisées au regard des temps d'accès routier :

- centre de gravité de cet ensemble situé dans le quart sud-est de la France métropolitaine, quelque part entre Languedoc-Roussillon, PACA et Rhône-Alpes
- faible densité de population et un relief montagnard caractérisant ces zones génèrent un réseau de collèges au maillage plus lâche qu'ailleurs, d'où des temps d'accès plus longs
- certaines de ces zones sont affectées par de forts taux de jeunes en situation de décrochage, voire des taux records comme nous allons le voir ci-après.

Temps d'accès routier d'une commune non équipée à la commune la plus proche équipée d'un collège public ou privé en 2015

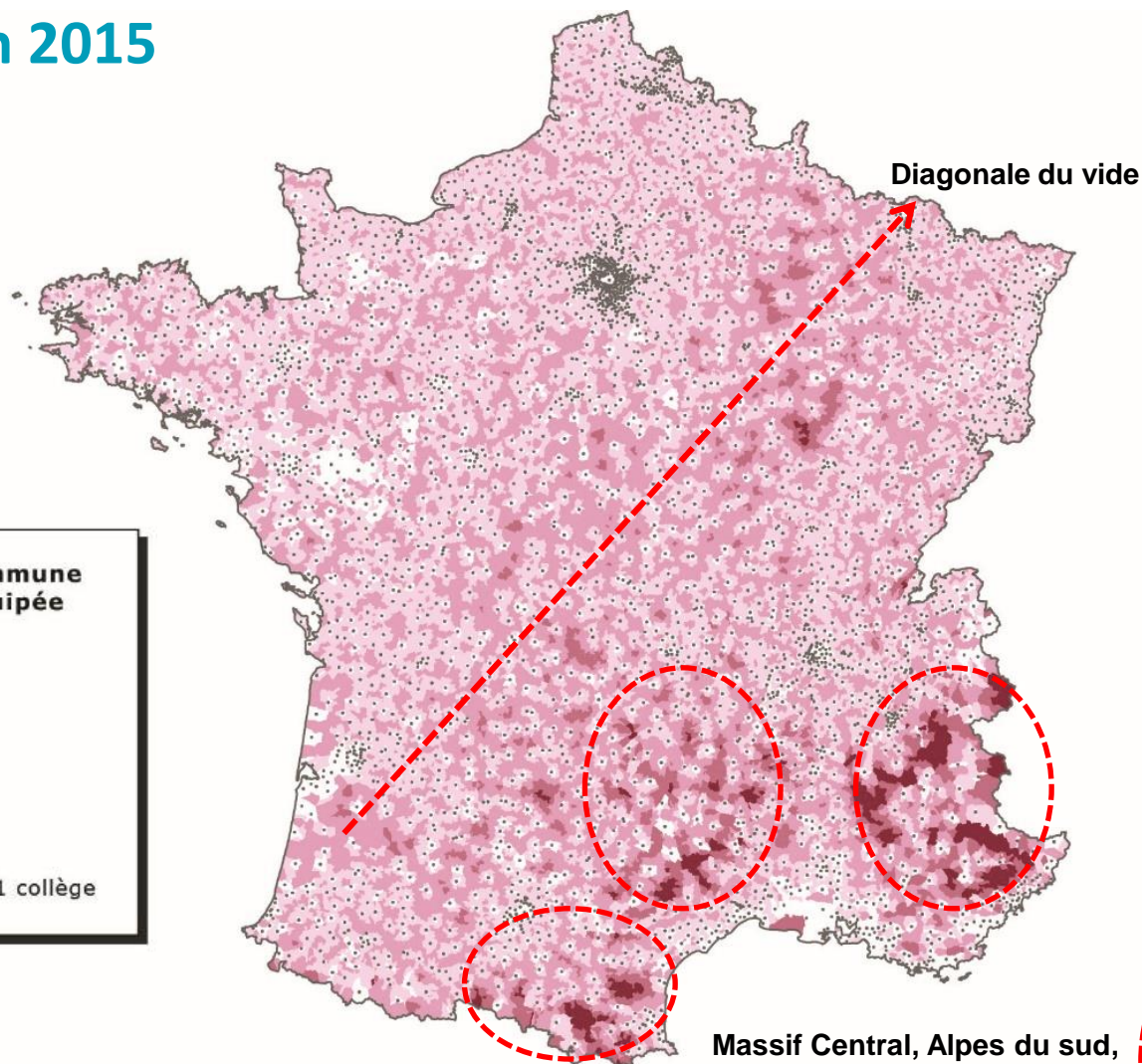


Temps d'accès routier d'une commune non équipée à la commune la plus proche équipée d'un collège public ou privé en 2015

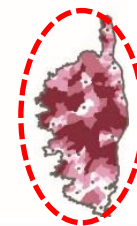


Zones de % élevé de jeunes en situation de décrochage

Temps d'accès routier d'une commune à la commune la plus proche équipée d'un collège



Massif Central, Alpes du sud, Pyrénées orientales et Corse



Sources: distancier METRIC Insee; calculs Céreq ESO-Caen, ESO-Rennes

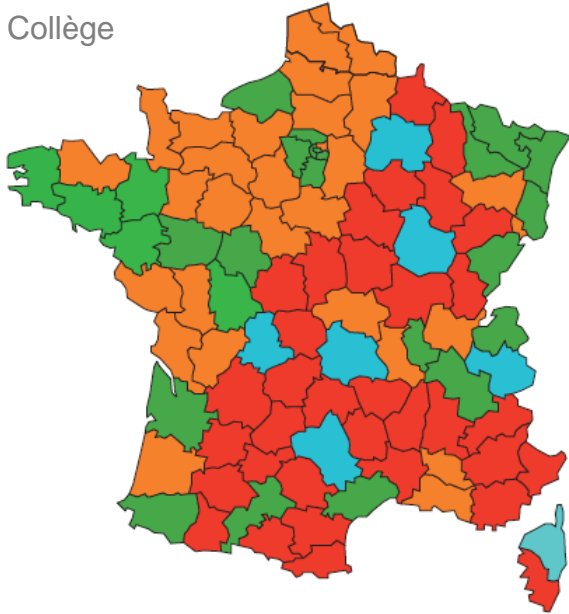
Conception et réalisation: Caro P., Checcaglini A., Lepetit A.

■ ■ ■ ■ ● Inégale répartition des jeunes en situation de décrochage scolaire

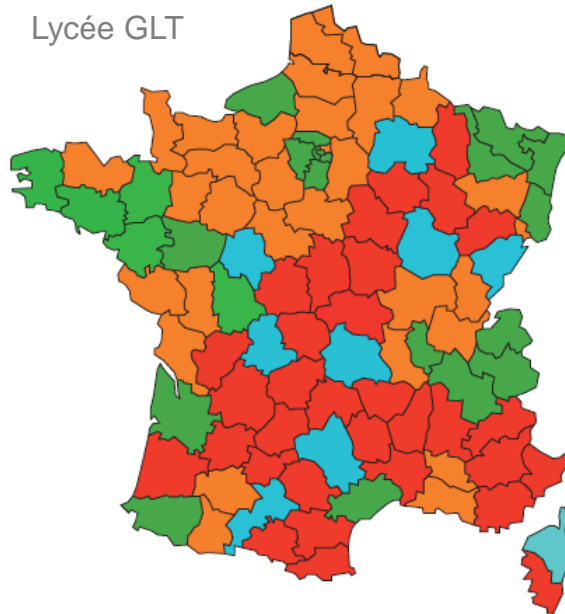
- Les écarts sont conséquents entre départements métropolitains, ainsi Paris, le Bas-Rhin et l'Ille et Vilaine comptent en moyenne moins de 2% de jeunes en situation de décrochage en 2016 tandis qu'à l'opposé, l'Aisne, les Alpes-de-Haute-Provence, l'Ariège ou le Tarn-et-Garonne comptent en moyenne entre 5% et 6% de jeunes en situation de décrochage en 2016.
- Des différences apparaissent entre les zones urbaines et rurales où des taux plus élevés de jeunes en situation de décrochage sont souvent observés.

■ ■ ■ ■ ● Maillage géographique de l'offre de formation et risques de décrochage

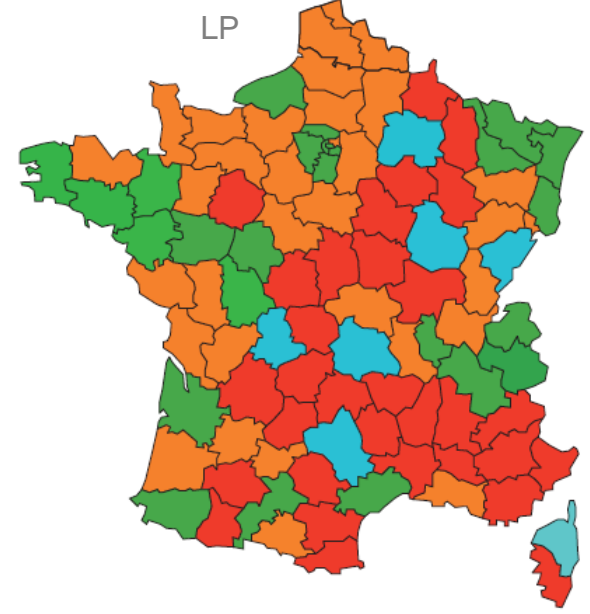
Collège



Lycée GLT



LP



Part de jeunes en situation de décrochage supérieure à la moyenne


Temps d'accès inférieur à la moyenne




Temps d'accès supérieur à la moyenne



Part de jeunes en situation de décrochage inférieure à la moyenne

 : La maille du réseau de l'offre joue-t-elle un rôle dans les risques de décrochage ?

 : Des contextes territoriaux avec la prédominance d'autres facteurs de risques de décrochage ?

Sources : données Metric de l'INSEE, données INSEE, RP2014, MEN SIEI 2016, calculs Céreq-ESO-Caen-UMR6590 Espaces et Sociétés.

■ ■ ■ ■ ● Maillage géographique de l'offre de formation et risques de décrochage

- En Bretagne, Pays de Loire et Alsace : un maillage resserré de l'offre de formation protège-t-il des risques de décrochage ?
- A l'inverse dans les Hauts de France, un maillage resserré ne compense pas d'autres facteurs de risques du décrochage
- Un maillage plus lâche dans la France du Sud – Est et dans la diagonale du vide vient-il s'ajouter à d'autres facteurs de risques de décrochage ?

■ ■ ■ ■ ■ • Conclusion

- Au-delà du décrochage scolaire, les inégalités spatiales d'accès aux établissements interrogent l'aménagement du territoire et l'égalité des territoires.
- Les cartes interrogent la prise en compte de l'accessibilité aux établissements dans les dispositifs de lutte contre le décrochage.
- Les différentes configurations territoriales constituent aussi des contextes particuliers de mise en œuvre de dispositifs de lutte contre le décrochage scolaire. Les principes sollicités par ces dispositifs seront alors plus ou moins portés ou freinés.

Merci pour votre attention



patrice.caro@unicaen.fr
agnes.checcaglini@unicaen.fr
arnaud.lepetit@univ-rennes2.fr